

Présents : Mesdames et Messieurs Claude DURAY, Maire, Noël CADET – 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, Emilie ROUGIER – 2<sup>ème</sup> Adjointe au Maire, Jean RONZATTI – 3<sup>ème</sup> Adjoint au Maire, Céline JOLY – 4<sup>ème</sup> Adjointe au Maire, Gérard TANTOLIN – 5<sup>ème</sup> Adjoint au Maire, Aurore BERTAUX, Mélanie DALLA-COSTA, Emilie DEGLISE-FAVRE, Florianne FALOLA CHOUACHI, Patrice JACQUIER, Caroline LEICHT, Cyril PELOSO, Stéphane PERRIER, Alain REGAUDIAT, Laurent VERNAZ, Sandrine POIGNET, Alain FINA, Mathieu CICERI

Secrétaire de séance : Stéphane PERRIER

Assistait également à la réunion : Sébastien GAUDET, secrétaire général de la Mairie

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la réunion du 22 janvier 2021.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'ajouter un point à l'ordre du jour :

- Chèque associatif : règlement financier

Stéphane PERRIER est désigné en qualité de secrétaire de séance.

## **VIE SCOLAIRE**

### **Point sur la situation actuelle du collège de Frontenex**

*Rapporteur : Claude DURAY*

Monsieur Le Maire fait part de la situation actuelle au collège Fontanet avec l'annonce prévisionnelle, fin janvier, de la fermeture de 4 classes à la rentrée 2021/2022.

Il évoque la réunion qui s'est tenue le 3 février à la salle polyvalente avec les parents d'élèves et les enseignants du collège, ainsi que les deux réunions de travail qu'il a effectuées conjointement à André VAIRETTO et Eric ROUSSEAU, avec le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (8 février) et la Rectrice de l'Académie de Grenoble (10 février) qui ont permis quelques ajustements. En effet, sur les 4 classes initialement fermées, une sera maintenue et une seconde le sera également mais dont les contours devront être définis avec le Directeur d'Académie qui viendra rencontrer les enseignants et les parents d'élèves.

La rectrice a convenu que la fermeture de 4 divisions sur une année était trop « brutale ».

Claude DURAY souligne également la mobilisation collective contre ces mesures, ainsi que celles des élus du secteur (Vincent ROLLAND, Martine BERTHET, Franck LOMBARD).

### **Informations sur la fermeture éventuelle d'une classe de l'école élémentaire à la rentrée 2021/2022**

*Rapporteurs : Claude DURAY / Céline JOLY*

Monsieur Le Maire et Céline JOLY, Adjointe au Maire en charge de la Vie Scolaire, évoquent la mise en suivi de retrait de l'école élémentaire en vue d'une fermeture de classe à la rentrée 2021/2022, au vu de la baisse programmée des effectifs.

Claude DURAY indique avoir pris contact avec la Directrice adjointe des Services de l'Education Nationale pour une rencontre afin d'évoquer ce projet. Il souligne la forte mobilisation des parents d'élèves pour maintenir cette classe (pétition, banderole...).

Mathieu CICERI demande la classe concernée et les raisons de cette fermeture. Céline JOLY indique que ce serait la classe de CP.

Claude DURAY indique que cela est uniquement lié à une baisse des effectifs et que pour contrecarrer cette décision, il argumentera sur les mouvements de population potentiels d'ici la rentrée (locations...).

Mathieu CICERI indique qu'il faut redynamiser Frontenex, comprendre pourquoi nous perdons des enfants. Il évoque également la piètre qualité de certains logements sociaux, non rénovés et trop énergivores et qui n'attirent donc pas certaines familles.

Emilie DEGLISE-FAVRE rebondit sur la fermeture de classes au collège et indique que les classes ULIS (enfants en situation de handicap) ne sont pas comptabilisées en tant que telles.

Pour la seconde classe qui serait « sauvée », elle précise qu'actuellement, elle le sera grâce aux fonds propres de l'établissement, au détriment d'autres activités que peuvent proposer les enseignants.



Claude DURAY indique que cela a bien été remonté lors des échanges avec les instances de l'Education Nationale et il est possible que cela évolue dans le bon sens. En effet, le DASEN va venir rencontrer les enseignants pour évoquer les budgets alloués sur ces projets.

Emilie DEGLISE-FAVRE regrette que les professeurs doivent se justifier sur leurs projets pour obtenir une classe.

## VIE ASSOCIATIVE

### Chèque associatif 2020 : règlement financier

*Rapporteur : Céline JOLY*

Céline JOLY rappelle que par délibération du 24 avril 2009, le Conseil Municipal de Frontenex avait instauré le système du chèque associatif qui consiste en une réduction du prix de la cotisation versé à une association pour les jeunes de la Commune.

A la rentrée 2020, plus de 140 enfants de Frontenex de moins de 18 ans, au 1<sup>er</sup> janvier de l'année, ont bénéficié d'un chèque associatif d'un montant de 50 €, valable pour une seule inscription.

Lors des séances du 6 novembre et 11 décembre dernier, le Conseil Municipal avait attribué 6 875 € de subventions correspondant à 138 chèques.

Il est donc proposé au Conseil Municipal, qui accepte à l'unanimité, de procéder à l'attribution d'une subvention à l'association ACH'VAL pour un chèque associatif de 50€.

Céline JOLY précise qu'il reste quelques chèques non soldés.

## CADRE DE VIE

### Retour sur la commission du 28 janvier 2021

*Rapporteur : Gérard TANTOLIN*

Gérard TANTOLIN, Adjoint au Maire en charge du Cadre de Vie, fait un retour sur la commission du 28 janvier 2021 :

#### Devenir du Séquoia

La commission a proposé de :

- Demander un devis pour son abattage, car il a été confirmé qu'il était « pourri »
- Prévoir la pose d'une plaque mémoriale
- Selon l'état de la souche, créer une boîte à livres dessus ou à côté

#### Aménagement du giratoire

La commission a proposé de travailler sur un projet (lettrage Frontenex sur gabion, avec pouzzolane et cailloux, parsemé d'arbustes) qui devra être soumis au préalable au Département pour accord. Gérard TANTOLIN précise qu'il n'y a pas de contraintes particulières sur la réalisation de ce projet qui sera confié aux services techniques.

#### Fleurissement 2021

La commission a proposé de :

- diminuer le nombre de vasques suspendues, voire de les déséquiper
- mieux répartir, sur la commune, les jardinières qui sont notamment dans le parc de la Mairie
- modifier la nature des plantes en choisissant plutôt des vivaces

#### Création d'un terrain de pétanque

La commission a retenu les sites suivants pour la création de terrains de pétanque et il est convenu qu'un ou plusieurs lieux seront retenus au moment de l'approbation du budget:

- terrain à côté de la voie ferrée : remise en état tout en réfléchissant à des aménagements le jouxtant (jeux pour enfants, espaces pour jeunes...)
- sur un espace vert de la salle polyvalente : à réfléchir mais intéressant dans le cadre des locations et pour les habitants de ce secteur
- sur le parking du cimetière, dans le cadre d'un aménagement global de ce site, avec enrobés sur parking, un terrain de pétanque et un agrandissement de l'espace vert existant

La commission a également évoqué :

- la rénovation en cours des panneaux d'affichage
- la coloration en cours des bancs du parc de la Mairie (1 couleur de l'arc en ciel par banc)
- le projet d'installation d'un défibrillateur devant l'entrée extérieure couverte du Centre Médical

## Illuminations de Noël : bilan sur 2020 et projection 2021

La commission a décidé d'acquérir de nouvelles illuminations pour l'hiver prochain (guirlandes, traversées de route, sapins lumineux, sphères pour le sapin de la Mairie...) pour un montant de 12 500 € TTC.

La commande a été effectuée récemment afin de bénéficier de tarifs préférentiels.

Gérard TANTOLIN indique qu'il restera en attente le test d'un projecteur diffusant des reliefs festifs sur l'Eglise.

Laurent VERNAZ fait part d'un sujet qui aurait dû être abordé en commission Développement Durable, annulée pour des raisons sanitaires, à savoir la désimperméabilisation de la cour de l'école élémentaire.

S'il ne donne pas son avis sur ce projet dont il ne connaît pas les contours, il estime dommage de vouloir enlever de l'enrobé sur un site et de vouloir enrober le parking du cimetière alors qu'il pourrait être imaginé de le laisser en herbe ou autre matière végétale.

Jean RONZATTI indique que le déneigement d'un parking enherbé est complexifié car au bout de quelques passages, l'état du sol sera très endommagé.

Claude DURAY indique qu'il faut également un support en dur pour la benne à verre et celle à textile.

Gérard TANTOLIN souligne que le projet a été modifié et comprend un élargissement des espaces verts.

Stéphane PERRIER précise qu'il est possible d'installer des dalles bétons végétalisables.

Emilie ROUGIER indique qu'elle ira rencontrer les principaux intéressés pour le projet de désimperméabilisation de la cour de l'école avant la commission.

Claude DURAY en profite pour indiquer qu'il faudrait réfléchir à goudronner le cimetière.

Laurent VERNAZ confirme en indiquant qu'il est impossible pour les personnes à forte mobilité réduite de s'y rendre.

Cyril PELOSO rebondit en précisant que cela éviterait l'usage de produits phytosanitaires.

Jean RONZATTI souligne qu'il faut être vigilant sur la gestion des eaux de pluie en raison de l'imperméabilisation des sols.

Laurent VERNAZ évoque l'idée de caillebotis.

## TRAVAUX

### Point sur les travaux

*Rapporteur : Jean RONZATTI*

Jean RONZATTI, Adjoint au Maire en charge des Travaux, fait un point sur les travaux réalisés et programmés prochainement :

- réalisation d'une plateforme devant le futur magasin de l'opticien permettant de rejoindre le square de la Balme et le chemin des écoliers, tout en mettant en valeur ce commerce, travaux réalisés par DELEANI TP
- reprise des grilles d'eaux pluviales de la rue de la Mairie par ATP
- la réalisation d'une clôture autour de l'église est en cours par DELEANI TP
- la reprise d'un pilier du cimetière a été finalisée par DELEANI TP
- la menuiserie PEISSEL a finalisé le chantier de rénovation des portes d'accès et palières du groupe scolaire, en abaissant notamment le seuil pour permettre l'accessibilité des personnes à mobilité réduite
- concernant la rénovation de la voirie entre l'entrée du Clos de la Prairie et le dépôt ANTARGAZ, le géomètre doit intervenir pour délimiter les emprises privées/publiques
- l'entreprise CONSTRUCTEL est intervenue pour le compte d'ORANGE pour doubler un réseau dans la rue des Tilleuls, sur le trottoir. Laurent VERNAZ fait part de la dangerosité de certaines de leurs interventions, non signalées. Un courrier leur sera adressé.
- Mathieu CICERI fait part de deux tampons de regard qui font du bruit, rue des Tilleuls et rue du Clos de la Prairie. Claude DURAY indique que plusieurs systèmes ont été essayés sur celui de la rue des Tilleuls, sans succès. ARLYSERE sera alertée sur ces dysfonctionnements.
- Concernant le skatepark, Jean RONZATTI indique que l'évacuation des eaux de pluie est toujours compliqué et qu'il faudrait réfléchir à refaire des grilles dans l'ouvrage
- Deux devis ont été effectués pour la poursuite de la rénovation des sols de l'école maternelle avec deux procédés différents : REVET 73 enlève l'intégralité du ragréage sur le plancher chauffant, alors que SOLMUREX n'enlève que les parties endommagées, d'où une différence de prix Il conviendra de s'assurer de la solution la plus efficiente pour ces travaux qui seront proposés au budget primitif.
- Plusieurs devis ont été réalisés pour le changement de 3 grandes portes de garage aux services techniques. Après une première analyse des offres, c'est l'entreprise PASSION MOTOCULTURE qui semble avoir la proposition techniquement et économiquement la plus intéressante.



Laurent VERNAZ rappelle que le gérant de cette société étant un conseiller municipal, il ne doit pas participer au débat et ne pas être présent lors du vote sur le choix de l'offre, conformément à la Charte de l'Elu Local.

Un débat s'installe entre élus sur la légalité de leur présence lors de l'étude de dossiers les concernant directement.

Emilie ROUGIER rebondit en indiquant que lors de la cession d'un terrain communal à une ancienne élue, en 2020, celle-ci avait quitté la salle lors du vote.

Sandrine POIGNET indique que cela sera également le cas lors de l'adoption des subventions aux associations, quand les élus en font partie.

Noël CADET propose que le remplacement des portes de garage des services techniques soit étudié lors du vote du budget primitif.

Alain REGAUDIAT demande si ces portes sont vérifiées par un organisme. Jean RONZATTI répond par la négative.

- Concernant la rénovation de la cuisine de la salle polyvalente, Jean RONZATTI présente plusieurs plans d'aménagement. Disposant des schémas pour la cuisine et les sanitaires, il questionne l'Assemblée sur la période de lancement de ce chantier. Noël CADET indique qu'il faut déjà attendre l'adoption du budget 2021.
- Jean RONZATTI souhaite également connaître tous les travaux qui approchent de la fin de la garantie décennale afin de faire un point
- Jean RONZATTI indique avoir vu une démonstration de la balayeuse de la Ville d'Ugine, multifonction (balayage, aspiration, curage...). Le prix reste très élevé (93 000 €). Sandrine POIGNET rappelle que devait être étudiée la solution d'une mutualisation ou d'une location. Jean RONZATTI indique avoir eu un devis de balayage à 800€ pour une journée de 7 heures. C'est un calcul à opérer entre location ou achat.

### **Point sur l'assainissement**

*Rapporteur : Jean RONZATTI*

Jean RONZATTI, Adjoint au Maire en charge de l'assainissement, fait un point sur l'assainissement :

- Après vérifications, les raccordements aux réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales d'un lotissement situé sur la Commune de Tournon sont bien conformes
- Suite aux dernières pluies, il sera nécessaire de remodeler un regard d'eaux pluviales sur le bas du chemin des Combettes

### **Point sur les services techniques**

*Rapporteur : Jean RONZATTI*

Jean RONZATTI, Adjoint au Maire en charge des Services Techniques, fait un point sur l'activité des services techniques :

- Les agents ont rebouché des nids de poule dans la rue du Bois de l'île et dans un chemin entre la charpente savoissienne et l'immeuble Le Belvedere
- L'embellissement du talus séparant la rue du Chemin Vieux et l'EHPAD est en cours de finalisation avec un résultat très satisfaisant
- Un lavabo a été changé dans un appartement communal
- Les nouvelles bornes à l'angle de la rue de Ravoire et de Chemin Vieux ont déjà été endommagées
- Les agents déséquiperont prochainement tous les candélabres des supports pour les jardinières car il n'y aura plus de plantes suspendues dans les rues
- Le panneau d'affichage de la Maison des Sociétés sera modifié afin de protéger les affiches de la pluie
- Cette semaine, les agents ont encadré les entreprises qui ont procédé aux vérifications périodiques des poteaux d'incendie, des équipements sportifs et des extincteurs

## **SECURITE**

### **Plan communal de sauvegarde :**

### **retour sur la réunion de lancement et finalisation de l'organigramme de crise**

*Rapporteurs : Claude DURAY / Gérard TANTOLIN*

Monsieur Le Maire et Gérard TANTOLIN, Adjoint au Maire en charge de la Sécurité, font un retour sur la Commission sur le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) qui s'est déroulée le 10 février 2021, en présence des élus, de quelques agents et du cabinet ASTERISQUES CONSULTANTS en charge de la mise à jour de ce document.

Il est proposé un organigramme de crise, avec le rôle de chacun, qui est validé.

Gérard TANTOLIN rappelle le caractère obligatoire de ce document révisable régulièrement.

Sandrine POIGNET demande s'il y a eu un exercice le 10 février.

Gérard TANTOLIN indique qu'il y a eu une simulation sur un débordement du ruisseau de VERRENS.

Alain REGAUDIAT pense qu'il serait utile de faire une visite de l'ouvrage de vannes vers la pont des Italiens pour s'en imprégner.

Claude DURAY indique que la commune travaillera conjointement avec la Commune de Tournon et le SISARC sur la gestion de cet ouvrage en cas de crues.

Noël CADET précise que la commune va s'inscrire sur VIGICRUES pour disposer d'informations en temps réel sur le niveau des différents cours d'eau de la Commune.

Mathieu CICERI demande si la question de l'extinction programmée chaque nuit de l'éclairage public avait été évoquée afin de trouver un système de réarmement rapide.

Gérard TANTOLIN rappelle que l'extinction de l'éclairage public n'est pas un problème pour les services de secours.

Céline JOLY fait part d'un exercice sur la Ville d'Albertville, le 24 février, organisé par le cabinet ASTERISQUES CONSULTANTS.

## **Retour sur la commission du 19 février 2021 : lancement du projet de vidéo-protection**

*Rapporteur : Claude DURAY*

Suite à la commission de ce jour, Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal d'avancer sur ce dossier.

Il rappelle que la Commune a lancé une étude et qu'un diagnostic sur la vidéo-protection a été établi par la Gendarmerie.

Ce projet a comme objectifs d'assurer la sécurité des administrés, ainsi que d'améliorer la salubrité publique.

Il le soumet au vote.

A la majorité (2 voix contre / 5 abstentions / 12 voix pour), le Conseil Municipal valide le lancement de ce projet de vidéo-protection sur la Commune de Frontenex, ainsi que la consultation des entreprises.

Sandrine POIGNET tient à préciser qu'elle s'abstient car elle aurait souhaité que la population soit informée au préalable de ce projet.

## **DIVERS**

### **Informations du Maire**

Claude DURAY fait part de différentes informations survenues depuis la dernière séance du Conseil Municipal :

- Fournitures de repas pour le restaurant scolaire à la rentrée 2021/2022
  - Suite à la rencontre organisée à la cuisine de Mercury, deux autres établissements ont été visités (LEZTROY à Faverges et la cuisine centrale d'Albertville), il indique qu'il sera lancé une consultation pour la fourniture sur la même prestation qu'actuellement, car il n'est pas possible de fabriquer sur place et que d'autres solutions comme une fabrication par l'EHPAD n'est pas envisageable à court terme
- La crise sanitaire actuelle et les dispositions gouvernementales impactent le fonctionnement de la commune :
  - Maintien de la fermeture des salles pour les associations et les scolaires
  - Reprise d'activité des mineurs de DANSE A LA CLE car considéré comme activité artistique et non sportive
- Il indique la tenue d'une réunion avec les services du Département sur la sécurisation de la rue des Tilleuls avec quelques pistes de réflexion. Les feux récompenses (passage au vert si la vitesse est respectée) ne sont pas reconnus légalement et restent sous la responsabilité du Maire. Il pense qu'il faut donc s'orienter vers un système contraignant avec deux plateaux surélevés (vers Allée des Sports / vers la rue du Bois de l'Ile). Noël CADET indique que la vitesse moyenne de 85% des usagers est de 57 km/heure dans cette rue, avec des points relevés à plus de 100 km/h
- Sécurisation de la rue de Ravoire : le test d'une écluse étant plutôt pertinent, l'idée est de pérenniser l'aménagement tout en sécurisant le trottoir d'en face. Il faudra tester un raccourcissement de cette écluse et voir pour intégrer le passage piéton
- L'instauration d'un sens unique de circulation sur le parking du Bengali sera pérennisée comme actuellement, avec un marquage au sol
- Le devis de plantation d'un ginkgo biloba à l'école maternelle a été validé en remplacement d'un tilleul abattu pour des raisons de sécurité en 2019

- Suite à un échange avec André VAIRETTO, Conseiller Départemental, la commune pourrait bénéficier par ricochet du Dispositif « Ma Petite Ville de Demain » qui permet à certaines communes de disposer d'ingénierie et de d'animation sur des projets de développement. Il conviendra de déposer un dossier en vue d'une inscription en septembre 2021.
- SMART AGGLO : un écran de visio-conférence a été installé dans la salle du Conseil Municipal et une borne interactive devrait être livrée prochainement en vue de son installation à l'accueil
- Local communal vacant des 4 chemins : le projet en cours d'installation d'une sage-femme a été relancé dernièrement et un devis d'un cabinet d'études pour exécuter les plans d'aménagement souhaités a été validé

### Mise en place d'un numéro de téléphone d'astreinte

*Rapporteur : Noël CADET*

Noël CADET fait part de la décision de mettre en place un numéro d'astreinte téléphonique en cas d'urgence, qui serait géré à tour de rôle par le Maire et les Adjoints au Maire.

En effet, cela permet aux administrés de joindre à tout moment la Mairie comme lors d'épisodes météorologiques importants et pourra servir également dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde.

Le fonctionnement du téléphone sera le suivant : l'administré devra laisser un message et l'élu jugera de la suite à donner.

Laurent VERNAZ demande le fonctionnement du répondeur de la Mairie en journée. Il lui est indiqué qu'il est mis en place aux horaires de fermeture de la Mairie mais que les messages sont lus régulièrement.

### Compte rendu des délégués de la commune sur le fonctionnement des intercommunalités

Les délégués des différents EPCI, dont la commune est membre, évoquent les dossiers en cours.

- Alain REGAUDIAT fait part d'éléments issus d'une commission d'ARLYSÈRE sur les déchets et notamment le poids/an/habitant qui est de 629 kg sur le territoire d'ARLYSÈRE. La volonté est de réduire ce poids de 10% dans les prochaines années.

Laurent VERNAZ indique ce volume est une moyenne sur tout le territoire, mais que dans la Haute Combe de Savoie, le volume doit être moins important avec la redevance incitative et le tri sélectif.

Claude DURAY évoque en complément le compostage individuel bien ancré sur notre secteur.

Sandrine POIGNET souligne que l'Agglomération critique souvent le système de redevance incitative comme vecteur de production de dépôt de déchets sauvages, car c'est un mode de fonctionnement qu'ARLYSÈRE ne souhaite pas « installer » sur toutes les communes de son territoire.

- Alain REGAUDIAT indique également qu'ARLYSÈRE est en train de réaliser le fléchage des sentiers

### Questions diverses

- Sandrine POIGNET demande si des problèmes sont remontés en Mairie pour la vaccination. Claude DURAY fait part des dysfonctionnements connus pour la prise de rendez-vous. Il précise qu'avec ARLYSÈRE, une sollicitation a été faite auprès du Préfet et de l'Agence Régionale de Santé pour pouvoir ouvrir des centres de vaccination sur le territoire, mais il estime qu'il y a peu de chances que cela aboutisse.
- Les élus échangent sur la tenue des commissions municipales en présentiel ou distanciel et conviennent que pour celles consacrées à la préparation budgétaire, cela sera complexe en visio-conférence
- Jean RONZATTI réitère sa demande qu'il soit réfléchi à un système de sécurisation de la circulation sur le passage piéton entre la Poste et le parking du Bengali au moment de la sortie des écoles (agent...)
- Jean RONZATTI souhaiterait également qu'une dénomination soit attribuée à la rue située entre l'immeuble « Le Belvedere » et l'entreprise de charpente, dans la zone des Teppes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20h45

**La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au vendredi 26 mars 2021 à 18h00**

Le Maire,

Claude DURAY

